



# Assurance responsabilité civile professionnelle pour les fiduciaires

Une couverture du risque étendue et avantageuse

Vous connaissez certainement les risques liés à la responsabilité civile que vous encourez à l'égard de votre mandant. C'est pourquoi nous vous invitons à découvrir notre solution d'assurance, adaptée à la pratique et qui vous aidera à maîtriser ces risques à un coût avantageux.

La couverture d'assurance est conçue sur mesure pour les fiduciaires, les experts-comptables et fiscaux, les réviseurs et les fiduciaires immobilières mandatés par les PME et les personnes privées. La couverture de base englobe différents risques spéciaux et peut être encore étendue à travers divers modules complémentaires ciblés selon l'activité.

## Étendue de la couverture:

- dommages corporels et matériels
- préjudices de fortune purs

La couverture d'assurance étend sa protection aux activités liées à la comptabilité analytique, au controlling, au conseil fiscal et juridique, au conseil en organisation et en entreprise, à l'administration du personnel, à la domiciliation de personnes morales, à la création de sociétés ainsi qu'au conseil en succession.

## La couverture de base englobe les risques spéciaux suivants:

- protection juridique en affaires pénales
- dommages causés à des locaux à usage de bureaux pris en location
- couverture de prévoyance pour les nouvelles personnes morales
- responsabilité civile en qualité de maître d'ouvrage jusqu'à un coût de construction de CHF 250'000

La couverture d'assurance pour les fiduciaires immobilières et les gérants d'immeubles prévoit en plus la couverture automatique du risque spécial «perte de clés confiées».

Connaissez-vous notre service aide immédiate?  
En cas d'urgence et de sinistre, vous pouvez nous joindre au numéro 00800 24 800 800.

**Modules complémentaires selon l'activité:**

- mandats de conseils d'administration ou de conseils de fondation
- activité de réviseur et de liquidateur
- activité d'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle
- activité de fiduciaire immobilière ou de gérant d'immeubles

**Exemple de sinistre en relation avec l'activité de réviseur**

La fiduciaire assurée était chargée de réviser la comptabilité d'une entreprise qui a fait faillite peu après. Les créanciers de l'entreprise ont fait valoir des prétentions pour cause de manquement aux obligations de contrôle. Le tribunal a prononcé l'acquiescement de la fiduciaire mais la Baloise a pris en charge les frais de défense contre les prétentions injustifiées (protection juridique passive) à hauteur de CHF 20'300.

**Exemple de sinistre en relation avec le conseil fiscal**

Persuadée que son mandant devait percevoir un remboursement fiscal, la fiduciaire lui a conseillé de ne pas verser l'acompte pour l'impôt fédéral direct. Malheureusement, ce remboursement fiscal n'était pas fondé et le mandant a été condamné à verser un intérêt moratoire de CHF 1'800. La Baloise a indemnisé le dommage.

Votre conseiller à la clientèle connaît les risques concrets de votre branche. Il se fera un plaisir de vous montrer pourquoi notre assurance responsabilité civile professionnelle constitue la solution optimale pour les fiduciaires de petite et moyenne importance.